

MÉMENTO DES MARCHÉS PUBLICS ET DES PPP 2011

Patrick THIEL
Avocat au barreau de Bruxelles
CMS DeBacker

<http://www.marchespublics.be>

Le *Mémento* tient compte de la réglementation
jusqu'au 20 septembre 2010.

Dixième édition revue et augmentée.



Kluwer

a Wolters Kluwer business

ISBN 978-90-4652-501-2
D 2010/2664/326
BP/MEMAP-PI10001

Editeur responsable : Hans Suijkerbuijk

Waterloo Office park
Drève Richelle 161 L
B-1410 Waterloo
Téléphone: 0800 16868 (numéro gratuit)
www.kluwer.be

© 2010 Wolters Kluwer belgium SA

Hormis les exceptions explicitement prévues par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable de l'éditeur.

Table des matières

GLOSSAIRE	29
INDEX	35
TABLEAUX RÉCAPITULATIFS	43
ABRÉVIATIONS	65
RÉFÉRENCES GÉNÉRALES	67
TITRE 1^{ER} : LES MARCHÉS PUBLICS	71
CHAPITRE 1. INTRODUCTION	71
<i>Section 1. Un marché public, c'est quoi ?</i>	71
<i>Section 2. Le contexte historique et juridique</i>	73
§ 1. Origines	73
§ 2. Impact européen	74
A. Les diverses transpositions	75
B. Nature de la directive	78
C. Impact des directives pour les commandes inférieures au seuil de publicité européenne	79
§ 3. Autres influences	79
<i>Section 3. Égalité, transparence et concurrence</i>	82
§ 1. Introduction	83
§ 2. Égalité	83
§ 3. Transparence	84
§ 4. Concurrence	86
§ 5. Mesures portant atteinte aux trois principes précités	87
<i>Section 4. Exceptions à l'application de la réglementation</i>	89
§ 1. Marchés internationaux	90
§ 2. Marchés militaires	92
§ 3. Droits exclusif ou spéciaux	94
<i>Section 5. Répartition des compétence au sein de l'État fédéral belge</i>	103
CHAPITRE 2. QUELLES SONT LES PERSONNES CONCERNÉES ?	107
<i>Section 1. Les pouvoirs adjudicateurs</i>	109
§ 1. Les pouvoirs adjudicateurs « classiques »	109
§ 2. Les organismes d'intérêt public	111
A. Principes	111
B. La satisfaction d'un besoin d'intérêt général ayant un caractère autre qu'industriel ou commercial	114
1. Introduction	114
2. La notion d'intérêt général	114
3. Le caractère autre qu'industriel ou commercial de la mission d'intérêt général	117

C. Le contrôle	120
D. Le financement majoritaire	122
§ 3. Les universités de droit privé	125
<i>Section 2. Les entreprises publiques</i>	126
<i>Section 3. Entreprises privées bénéficiant de droits spéciaux ou exclusifs</i>	128
CHAPITRE 3. L'OBJET DE LA COMMANDE	129
<i>Introduction</i>	129
§ 1. Définition de l'objet	129
§ 2. Régime de propriété	129
§ 3. Pluralité d'objets	131
§ 4. Vocabulaire commun	133
<i>Section 1. Les marchés de travaux</i>	134
§ 1. Principes	134
§ 2. Les charges d'urbanisme	136
§ 3. Les conventions d'aménagement	137
<i>Section 2. Les marchés de fournitures</i>	139
<i>Section 3. Les marchés de services</i>	140
Introduction	143
§ 1. Services de la liste A ou B	145
§ 2. Les services juridiques	148
A. Introduction	149
B. Les services concernés	151
C. Quelques caractéristiques de la profession d'avocat	153
1. Présomption légale d'impossibilité de mise en concurrence liée à l'intuitu personae	153
2. Indépendance	156
D. Publicité du marché ?	156
E. Choix d'une procédure de passation et organisation de la consultation	157
F. L'adjudication et l'appel d'offres	159
G. La procédure négociée avec publicité	160
H. La procédure négociée sans publicité	160
1. Absence de contentieux régulier	160
2. Contentieux présentant un caractère de régularité	161
I. Conditions d'exécution	167
§ 3. Les services d'assurance	168
A. Introduction	170
B. Modes de passation	170
C. Détermination de la valeur du marché	171
D. Particularités du cahier des charges	172
§ 4. Les services sociaux et sanitaires	174
§ 5. Les réviseurs	176
§ 6. Les services exclus	178
CHAPITRE 4. UN MARCHÉ EST UN CONTRAT	181
<i>Section 1. La nature juridique de la relation</i>	181
§ 1. Introduction	181

§ 2. Un acte administratif unilatéral édictant des obligations à la seule charge de l'attributaire	182
§ 3. L'exercice d'une compétence découlant d'une disposition légale ou décréétale	183
§ 4. Le contrat de société	183
§ 5. Les éléments qui composent le « contrat » ne sont pas limités à un seul instrumentum	183
§ 6. Moment où les conditions doivent être appréciées	185
<i>Section 2. Un contrat suppose deux personnes distinctes : la notion de « in house »</i>	186
§ 1. Introduction	187
§ 2. Première condition du « in house » : l'entité exerce l'essentiel de son activité pour le compte du pouvoir adjudicateur	190
§ 3. Deuxième condition du « in house » : le contrôle analogue	191
A. Introduction	191
B. La nature du contrôle : un contrôle analogue, mais pas identique	192
C. L'objet du contrôle : le contrôle suppose une influence dominante sur les objectifs stratégiques que sur les décisions importantes de l'entité	193
1. Identification des décisions sous contrôle	193
2. L'influence dominante au sens du droit des sociétés ne suffit pas	194
D. La composition du capital	194
1. Présence d'entreprise privée dans le capital	194
2. Capital entièrement public et composition des organes de décision	195
E. La vocation de marché	196
F. Un dernier mot : quant aux intercommunales et l'impact des secteurs	199
<i>Section 3. La coopération intercommunale</i>	199
CHAPITRE 5. LA CONCEPTION DE LA COMMANDE	201
<i>Introduction</i>	201
<i>Section 1. Les lots</i>	202
<i>Section 2. Les variantes</i>	204
§ 1. Notions	204
§ 2. Typologie des variantes : obligatoires, facultatives et libres	205
§ 3. Caractéristiques de la variante libre	207
<i>Section 3. Les options</i>	210
<i>Section 4. Les normes techniques et les marques</i>	212
§ 1. Les normes techniques	212
§ 2. Les marques	215
<i>Section 5. Le bon de commande</i>	217
<i>Section 6. La tranche ferme et la tranche conditionnelle</i>	221
<i>Section 7. Les marchés conjoints</i>	222
§ 1. Notion	222

Outils

§ 2. Les organes devant intervenir	224
§ 3. Les factures et le paiement	225
<i>Section 8. Les centrales d'achat ou de marchés</i>	225
§ 1. Notion	226
§ 2. Caractéristiques de la procédure	227

CHAPITRE 6. LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX MARCHÉS PUBLICS ET LA SÉLECTION QUALITATIVE

<i>Introduction</i>	231
<i>Section 1. Les causes d'exclusion</i>	234
§ 1. Introduction	234
§ 2. Exclusion obligatoire	236
A. Pour tous les marchés	236
1. Notion	236
2. Participation à une organisation criminelle	236
3. Corruption	237
4. Fraude	237
5. Blanchiment de capitaux	238
6. Modalités d'application des causes d'exclusion	240
A. Observations particulières pour les marchés de travaux	240
§ 3. Exclusion facultative	241
A. Principes	241
1. Faillite ou situation assimilée	241
2. Condamnation affectant la moralité professionnelle	242
3. Faute professionnelle grave	243
4. Cotisations sociales	248
5. Situation fiscale	248
6. Fausses déclarations	248
B. Détermination des causes d'exclusion et appréciation par le pouvoir adjudicateur	249
C. Modes de preuve et appréciation par le pouvoir adjudicateur	250
1. La production des documents	251
2. Quid en cas de documents manquants ?	254
3. Digiflow	256
<i>Section 2. Appréciation de la capacité économique et financière</i>	258
<i>Section 3. Appréciation de la capacité technique</i>	259
§ 1. Dispositions de base	259
§ 2. Systèmes de qualité et de gestion environnementale	262
<i>Section 4. Établissement d'une liste de candidats présélectionnés</i>	264
<i>Section 5. Les listes officielles, les inscriptions sur des registres ou les autorisations spécifiques</i>	265
Introduction	265
§ 1. Spécificités liées aux marchés de travaux	266
A. L'agrément	266
B. L'enregistrement	270
§ 2. Marchés de fournitures et de services	270

<i>Section 6. La définition des critères de sélection par le pouvoir adjudicateur</i>	271
§ 1. Choix des critères retenus et définition des seuils à atteindre	271
A. Le choix des critères	271
B. Identification des seuils	274
§ 2. Pondération des critères de sélection	275
§ 3. Nombre minimum de candidats	278
A. Définition d'une fourchette minimale	278
B. Particularités de la procédure négociée avec publicité	279
<i>Section 7. Quid en cas de documents manquants ?</i>	279
<i>Section 8. Appartenance des références invoquées</i>	281
<i>Section 9. La décision relative à la sélection</i>	282
CHAPITRE 7. LES MODES DE PASSATION	285
<i>Introduction</i>	285
<i>Section 1 Procédures publiques (ou ouvertes) et procédures restreintes</i>	286
§ 1. Principes	286
§ 2. Choix des candidats dans le cadre d'une procédure restreinte	288
<i>Section 2. L'adjudication</i>	289
<i>Section 3. L'appel d'offres</i>	292
<i>Section 4. La procédure négociée</i>	296
§ 1. Quand peut-on recourir à la procédure négociée ?	297
A. Impossibilité de fixation préalable et globale des prix : le contrat-cadre	298
B. Travaux de recherche	300
C. Services dont les spécifications ne peuvent pas être établies de manière suffisante	301
D. Offres irrégulières ou prix inacceptables	302
E. Valeur du marché	305
F. Marché secret ou devant s'accompagner de mesures de sécurité	306
G. Urgence	307
H. Fournitures faites à des fins de recherche, d'étude ou de développement	308
I. Fournitures complémentaires d'usage courant ou dont le changement de fournisseur implique des inconvénients disproportionnés	308
J. Raisons techniques, artistiques ou tenant à la protection de droits d'exclusivité	309
K. Travaux ou services complémentaires devenus nécessaires suite à une circonstance imprévue	311
L. Répétition de travaux ou services similaires	311
M. Fournitures complémentaires de même nature	312
N. Services prestés en suite d'un concours de projet	312
§ 2. Publicité et mise en concurrence	313
§ 3. La négociation proprement dite	315
A. Régime général	315

B. Spécificités liées à la procédure négociée avec publicité au-dessus des seuils européens	320
<i>Section 5. Le concours</i>	321
<i>Section 6. L'accord-cadre</i>	324
§ 1. Notion et origines	324
§ 2. Caractéristiques du régime actuel	327
A. Distinction entre le contrat-cadre et l'accord-cadre	327
B. La notion d'accord-cadre	328
§ 3. Caractéristiques découlant des nouvelles directives	331
A. Secteurs classiques	331
B. Secteurs spéciaux	334
<i>Section 7. Des procédures à venir</i>	335
§ 1. Une procédure adaptée pour les logements sociaux	335
§ 2. Le dialogue compétitif	336
§ 3. Le système d'acquisition dynamique	339
§ 4. Les enchères électroniques	341
<i>Section 8. Interdiction de mise en place de procédures non organisées par les directives, telle le marché de définition</i>	343
CHAPITRE 8. LA PUBLICITÉ	345
<i>Section 1. Publicité et mise en concurrence</i>	345
§ 1. Les seuils de publicité belge et/ou européenne	347
§ 2. L'avis de préinformation	350
§ 3. L'avis de marché	351
§ 4. La liste de candidats sélectionnés	352
§ 5. L'avis de marché passé	352
§ 6. Procès-verbal de marché passé	353
<i>Section 2. Les règles de calcul des seuils pour la publicité</i>	354
§ 1. Pour les marchés de travaux	355
A. Principes	355
B. La notion d'ouvrage	356
§ 2. Pour les marchés de fournitures	358
§ 3. Pour les marchés de services	359
<i>Section 3. Les publications officielles</i>	361
<i>Section 4. Délais pour les demandes de participation ou la remise des offres</i>	362
<i>Section 5. Les marchés sans publicité</i>	363
<i>Section 6. Accord sur les marchés publics (AMP) et Accord sur l'Espace économique européen</i>	365
CHAPITRE 9. L'OFFRE	367
<i>Introduction</i>	367
<i>Section 1. L'offrant est opérateur économique</i>	367
<i>Section 2. Une seule offre par soumissionnaire</i>	369
<i>Section 3. Le formulaire, métré et inventaire</i>	370
§ 1. Le métré	371
§ 2. L'inventaire	372
<i>Section 4. Le dépôt et l'ouverture des offres</i>	373

<i>Section 5. Modification et retrait d'offres avant la séance d'ouverture</i>	376
<i>Section 6. La régularité</i>	377
Introduction	377
§ 1. La notion de réserve	378
§ 2. Irrégularité relative et absolue	379
§ 3. Irrégularité substantielle et non substantielle	380
§ 4. Signature et formalisme	386
<i>Section 7. Les corrections, les précisions et les négociations</i>	388
§ 1. Corrections faites au métré ou à l'inventaire par un soumissionnaire	388
§ 2. Erreurs arithmétiques	389
§ 3. Poste de prix omis par le soumissionnaire	390
§ 4. Informations complémentaires demandées par le pouvoir adjudicateur	391
<i>Section 8. Le délai de validité</i>	395
<i>Section 9. Associations, mandat et substitution</i>	398
§ 1. Association momentanée	398
§ 2. Mandat	400
§ 3. Substitution	400
<i>Section 10. Les pratiques anticoncurrentielles</i>	401
§ 1. Le conflit et ou la prise illégale d'intérêts	401
A. Aspects civils	401
B. Aspects pénaux	404
§ 2. L'auteur du projet ou l'attributaire du précédent marché	410
§ 3. Les ententes	416
§ 4. Risques pénaux liés aux troubles des soumissions et aux ententes	422
A. Principes	423
B. Éléments constitutifs	423
1. Une procédure publique	423
2. Emploi de moyens illicites	423
3. Une atteinte à la liberté des enchères et des soumissions	424
4. Éléments moral	424
<i>Section 11. L'offre déposée par une personne publique</i>	425
§ 1. La théorie de la substitution	425
§ 2. Questions de concurrence	429
<i>Section 12. Emploi des langues</i>	431
CHAPITRE 10. LES DOCUMENTS DU MARCHÉ	433
Introduction	433
<i>Section 1. Informations fiscales, environnementales ou sociales</i>	434
<i>Section 2. Le cahier spécial des charges</i>	434
§ 1. Notion	435
§ 2. Contenu	436
A. Principes	436
B. Responsabilité du pouvoir adjudicateur dans l'information communiquée	438

§ 3. <i>Quid</i> en cas d'irrégularité du cahier spécial des charges ?	439
<i>Section 3. Le cahier général des charges</i>	442
§ 1. Notion et conditions d'application	443
§ 2. Contenu	444
§ 3. Dérogations	446
<i>Section 4. La dématérialisation des documents</i>	448
CHAPITRE 11. LE PRIX	453
<i>Introduction</i>	453
<i>Section 1. Le caractère onéreux de la relation est une des caractéristiques de la définition du marché</i>	455
§ 1. Principes	455
§ 2. Paiement en nature	455
§ 3. Paiement tiré de l'exploitation : distinction entre marché public et concession	458
<i>Section 2. Modes de détermination du prix</i>	462
§ 1. Le marché à forfait	462
§ 2. Exceptions	464
A. Portée des exceptions	464
B. Le marché à remboursement et à prix provisoire	465
<i>Section 3. Éléments inclus dans le prix</i>	467
§ 1. Marchés de travaux	467
§ 2. Marchés de fournitures	469
§ 3. Marchés de services	470
<i>Section 4. Le contrôle des prix</i>	470
§ 1. Le principe de la vérification	471
§ 2. Les prix anormaux	472
A. Fondements du contrôle	472
B. Formalisme de la procédure administrative de contrôle	474
C. Motivation de la décision	481
D. Nature de l'irrégularité	483
§ 3. Impact des subventions sur le caractère normal du prix	483
<i>Section 5. Le paiement du prix</i>	484
§ 1. Le paiement pour services faits et acceptés	484
§ 2. Les tempéraments et les exceptions au principe du paiement pour les services faits et acceptés	485
A. L'avance	485
B. L'acompte ou le décompte	487
§ 3. L'euro	488
§ 4. Délais de paiement et intérêts de retard	489
Introduction	490
A. Pour les marchés de travaux	491
B. Pour les marchés de fournitures et de services	492
C. Paiement en cas de saisie-arrêt	493
D. Intérêts de retard	493
E. Formalités de paiement	495
§ 5. Délai de paiement et suspension du paiement de certaines créances à charge de l'État	495

	Outils
§ 6. Droits des tiers sur le paiement du prix	497
A. Action directe et privilège	498
B. Saisie cession et mise en gage des créances	500
§ 7. Obligation de vérification de l'enregistrement de l'entrepreneur à l'occasion du paiement	502
<i>Section 6. La révision du prix</i>	508
§ 1. Principes	509
§ 2. Spécificités liées aux marchés de travaux	512
CHAPITRE 12. L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ	513
<i>Section 1. Attribution</i>	513
§ 1. Une obligation d'égalité et de transparence	513
§ 2. Critères d'attribution et de sélection	516
§ 3. Attribution à l'offre la moins chère	519
§ 4. Les critères d'attribution de l'offre économiquement la plus avantageuse	521
A. Notion	521
B. Application des critères	523
C. Pas d'autres critères ni de critère écarté	526
D. Pondération des critères	526
E. Pondération des sous-critères	529
§ 5. Méthode d'analyse des offres	531
A. Il n'y a pas une seule manière de tirer les conséquences des phases de sélection, de régularité et de comparaison	531
B. Énoncé de la méthode	532
<i>Section 2. Processus de décision et motivation</i>	534
§ 1. Méthodologie	535
§ 2. Compétence de l'auteur de l'acte	537
<i>Section 3. Notification de la décision d'attribution</i>	538
<i>Section 4. Les formes de publicité à respecter</i>	540
<i>Section 5. La non-attribution du marché ou d'un lot</i>	541
<i>Section 6. Délit de favoritisme et corruption de fonctionnaire</i>	545
CHAPITRE 13. LE CONTENTIEUX DE L'ATTRIBUTION	551
<i>Section 1. Type de recours</i>	551
§ 1. Annulation de la décision	551
§ 2. Suspension de la décision et mesures provisoires	551
A. Principes	551
B. Information de l'autorité adjudicatrice	552
C. Conséquence : suspension de plein droit de l'exécution du marché	552
§ 3. Dommages et intérêts	553
A. Principes	553
B. La faute	553
1. Constat de la faute en suite de l'annulation par le Conseil d'État	554
2. Absence de pondération des critères	554
3. Tutelle – Approbation d'une décision illégale – Faute	555

C. Le lien causal	555
D. Le dommage	556
1. Réparation en nature	556
2. Réparation en argent	557
§ 4. Déclaration d'absence d'effets du contrat	563
A. Principes	563
B. Pouvoir d'appréciation de la juridiction	565
1. Rétroactivité modulable sur le contrat	565
2. Raisons impérieuses d'intérêt général	565
C. Avis de transparence ex ante volontaire	566
§ 5. Sanctions de substitution	566
<i>Section 2. Juridictions compétentes</i>	568
§ 1. Conseil d'État ou juge judiciaire ?	568
§ 2. La notion d'autorité administrative	569
<i>Section 3. Règles procédurales communes</i>	571
Introduction	571
§ 1. Délais de recours	572
§ 2. Décision d'agir	574
§ 3. Intérêt au recours	575
A. Principes	575
B. Régularité de l'offre	575
C. Décision antérieure à l'attribution qui fait définitivement grief	576
D. L'opération complexe et les actes préparatoires	577
E. Position dans le classement	580
F. Renonciation au marché	581
G. Sous-traitant	582
§ 4. Intérêt aux moyens	582
§ 5. Intervention de l'attributaire à la procédure	583
§ 6. Marginalité du contrôle et séparation des pouvoirs	583
§ 7. Secret des affaires	584
§ 8. Recours abusif	587
<i>Section 4. Impact de la valeur de la commande</i>	587
<i>Section 5. Le Conseil d'État</i>	588
§ 1. Théorie de l'acte détachable	589
§ 2. La recevabilité du recours	590
A. L'intérêt au recours en annulation et indemnisation judiciaire	590
B. Détermination de l'acte attaqué	591
C. Le délai de recours	591
§ 3. La suspension	592
A. L'extrême urgence ou l'urgence ordinaire	592
B. L'introduction du recours en suspension	593
C. L'obstacle de la conclusion du contrat	594
D. La balance des intérêts et le préjudice grave et difficilement réparable – La balance des intérêts	595
§ 4. La répétibilité des frais de défense	596

<i>Section 6. Les juridictions judiciaires</i>	596
Introduction	597
§ 1. La protection de droits subjectifs	598
A. Principes	599
B. Le droit à l'égalité de traitement	608
C. Le droit à une correcte application de la réglementation relative aux marchés publics	609
D. Le droit d'obtenir une décision correctement motivée	610
E. Le droit de disposer d'un recours effectif	611
F. Règles prescrites dans le cahier spécial des charges	612
G. Décision d'arrêter la procédure et d'en recommencer une nouvelle – Pas de droit subjectif	612
§ 2. Intérêt au recours indemnitaire et annulation de l'acte par le Conseil d'État	612
§ 3. Spécificités liées au référé	613
A. Balance des intérêts	613
B. Urgence	614
C. Caractère provisoire	615
<i>Section 7. Le contrôle de la C.J.C.E. et de la Commission</i>	616
CHAPITRE 14. LA MOTIVATION ET LA COMMUNICATION DES DÉCISIONS RELATIVES AU CHOIX DE LA PROCÉDURE, LA SÉLECTION, L'ATTRIBUTION ET L'ARRÊT DE LA PROCÉDURE	621
<i>Section 1. Quelles sont les décisions qui doivent être motivées ?</i>	621
<i>Section 2. Étendue de la motivation</i>	622
§ 1. Identification des mentions légalement requises	622
A. Principes	622
B. Applications jurisprudentielles	623
§ 2. Adjudication	625
§ 3. Cotation	625
§ 4. Comparaison effective	627
§ 5. Procédure négociée	628
§ 6. Motivation par référence	629
<i>Section 3. Informations à communiquer</i>	630
§ 1. Sélection qualitative	630
§ 2. Attribution	631
§ 3. Non-attribution	631
<i>Section 4. Secret d'affaires</i>	632
§ 1. Principes	632
§ 2. Spécificité de la période prédécisionnelle	633
CHAPITRE 15. L'EXÉCUTION	635
<i>Section 1. La conclusion du contrat</i>	636
§ 1. La notification	636
§ 2. Le délai d'attente	638
A. Régime juridique actuel	639
B. Génèse du principe	640
C. Viscissitudes du système antérieur	645

D. Possibilité pour le législateur d'imposer, outre le délai d'attente, une mise en demeure par le plaignant	646
§ 3. Spécificités liées à la procédure négociée de faible montant	647
Section 2. <i>Le fonctionnaire dirigeant</i>	648
Section 3. <i>Le cautionnement</i>	649
Section 4. <i>La sous-traitance</i>	651
Section 5. <i>Les droits intellectuels</i>	654
§ 1. Prix et redevances	655
§ 2. Utilisation des résultats	657
§ 3. Inventions, connaissances acquises, méthodes et savoir-faire	660
§ 4. Brevets	661
§ 5. Assistance mutuelle et garantie	662
Section 6. <i>Les réceptions techniques</i>	662
§ 1. Modes de réception technique	663
§ 2. Vérification des produits	663
§ 3. Refus	664
§ 4. Frais relatifs à la réception technique	664
§ 5. Réception technique préalable	665
§ 6. Conditions particulières de la réception technique préalable	665
A. Délais	665
B. Pièces types	666
§ 7. Réception technique a posteriori	667
Section 7. <i>Spécificités liées aux marchés de travaux</i>	667
§ 1. Délai d'exécution	667
§ 2. Organisation du chantier	668
§ 3. Responsabilité de l'entrepreneur	669
§ 4. Troubles de voisinage	670
§ 5. Délit d'entrave aux travaux publics	672
CHAPITRE 16. LES MODIFICATIONS EN COURS D'EXÉCUTION	673
Section 1. <i>Modifications unilatérales et avenants</i>	673
Introduction	673
§ 1. Modification du prix	676
A. Principes	676
B. Conversion à l'euro	676
C. Mise à jour de l'indice de révision	677
D. Augmentation d'un rabais proposé par l'attributaire	677
§ 2. Contrat à durée indéterminée – Modification d'une clause temporaire de non-résiliation dans un contrat à durée indéterminée – Modification substantielle ?	678
§ 3. La modification unilatérale	679
§ 4. La conclusion d'avenant	679
Section 2. <i>Réclamations et requêtes</i>	681
§ 1. Les faits invoqués	683
A. Interruption sur ordre ou du fait du pouvoir adjudicateur	683
B. Ralentissement ou interruption du contrat en suite d'un retard excessif de paiement	685
C. Un fait imputable à l'une des parties	686

D. Circonstances extraordinaires et imprévisibles	687
1. Des conditions cumulatives	687
2. Notion d'imprévisibilité	690
3. Imprécision du cahier spécial des charges	690
4. Conditions météorologiques	691
5. Les sujétions imprévues	691
6. Défaillance d'un sous-traitant	692
7. Aléa socioéconomique	692
8. Travaux supplémentaires	692
9. Faits de tiers dont le pouvoir adjudicateur ne doit pas répondre	693
E. Point commun aux faits des parties et aux circonstances extraordinaires et imprévisibles	693
§ 2. Le dommage	694
A. Considération liminaire sur la période indemnisable	694
B. Interruption par le pouvoir adjudicateur	695
C. Retard de paiement	696
D. Circonstances extraordinaires et imprévisibles et faits des parties	696
E. Étendue de la réparation	697
F. Vérification des pièces comptables et autres caractéristiques	699
G. Intérêts sur les montants	699
§ 3. Formes et délais	700
A. Obligation de dénonciation	700
1. Pour le retard de paiement	700
2. Pour l'interruption	700
3. Pour les faits des parties et circonstances extraordinaires et imprévisibles	701
B. Délai de déchéance	703
§ 4. Pas de mesure d'office de l'adjudicataire	705
<i>Section 3. Spécificités liées aux marchés de travaux</i>	706
§ 1. Délivrance tardive de l'ordre de commencer les travaux	706
§ 2. Évolution des quantités et modifications de marché	708
§ 3. Étude de sol et stabilité	710
§ 4. Câbles et canalisations	712
§ 5. Congé du bâtiment	713
<i>Section 4. La cession du marché</i>	714
§ 1. Principes	714
§ 2. Cession de marché – Réorganisation interne du contractant	718
§ 3. Réorganisation interne du contractant – Cession des parts sociales du cessionnaire en cours de marché	719
§ 4. Cession de marché - Modification de l'actionnariat	719
CHAPITRE 17. LA FIN DU CONTRAT	721
<i>Introduction</i>	721
<i>Section 1. La résiliation du contrat</i>	721
§ 1. Principes	722

Outils

§ 2. Résiliation anticipée – Diminution de la clause pénale	725
§ 3. Force majeure	726
<i>Section 2. L'échéance du terme</i>	726
§ 1. Le marché pluriannuel ou à durée indéterminée	726
§ 2. La reconduction	727
<i>Section 3. Les réceptions provisoire et définitive</i>	730
§ 1. Pour les marchés de travaux	730
A. Travaux non susceptibles de réception	731
B. Réception provisoire	731
C. Réception définitive	732
D. Clauses communes aux réceptions provisoire et définitive	733
§ 2. Marché de fournitures	733
A. Réception provisoire	733
B. Réception définitive	734
§ 3. Marchés de services	735
<i>Section 4. Le délai de garantie</i>	735
§ 1. Principes	735
§ 2. Spécificités liées aux travaux	737
A. Portée de la garantie	737
B. Prise de possession de l'ouvrage par le pouvoir adjudicateur	738
C. Étendue de la responsabilité de l'entrepreneur	738
§ 3. Spécificités liées aux fournitures	738
§ 4. Spécificités liées aux services	739
§ 5. Responsabilité décennale	740
CHAPITRE 18. LE CONTENTIEUX DE L'EXÉCUTION	741
<i>Section 1. La phase non judiciaire : les moyens d'action unilatérale du pouvoir adjudicateur</i>	741
§ 1. Régime général	742
A. Introduction	742
B. Amendes	743
1. Principes	743
2. Remise d'amende	744
C. Procès-verbal de manquement	745
D. Mesures d'office	745
1. Notion et typologie	745
2. Conditions du recours aux mesures d'office	747
3. Juridiction connaissant du contentieux	747
§ 2. Spécificités du marché de travaux	748
§ 3. La remise d'amendes	749
§ 4. Indépendance des contrats	750
<i>Section 2. Le litige judiciaire</i>	751
CHAPITRE 19. LES CLAUSES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES	755
<i>Introduction</i>	757
<i>Section 1. Évolution historique</i>	758
<i>Section 2. Régime applicable</i>	762

§ 1. Contexte juridique	762
§ 2. Critères de sélection et réservation de marchés	763
§ 3. Une réservation de marché à des ASBL ?	767
§ 4. Critères d'attribution	768
§ 5. Critères d'exécution	770
CHAPITRE 20. NOTIONS RELATIVES AUX SECTEURS SPÉCIAUX	775
<i>Introduction</i>	775
<i>Section 1. Les secteurs concernés</i>	777
§ 1. Énergie et eau	777
A. Introduction	777
B. Spécificités liées à l'eau	778
C. Spécificités liées au secteur de l'énergie	779
§ 2. Transports	779
§ 3. Services postaux	780
§ 4. Un secteur désormais exclu : les télécommunications	780
§ 5. Champ d'application de la législation « secteur » pour les personnes actives simultanément dans les secteurs spéciaux et les secteurs classiques	783
§ 6. Entité adjudicatrice – Activité hors secteurs spéciaux	783
<i>Section 2. Qui est concerné ?</i>	786
<i>Section 3. Exclusions spécifiques</i>	786
<i>Section 4. Réservation de marché aux pays membres de l'Union</i>	788
<i>Section 5. Les modes de passation dans les secteurs spéciaux</i>	788
<i>Section 6. Les conditions d'exécution</i>	791
CHAPITRE 21. LE CONTRÔLE ADMINISTRATIF : L'EXEMPLE DU CONTRÔLE INTERNE DE LA COMMUNE	793
TITRE 2 : LES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVÉS	799
CHAPITRE 1. LA NOTION DE PARTENARIAT	803
CHAPITRE 2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES PUBLIQUES	805
<i>Section 1. L'achat et la vente d'immeubles</i>	805
<i>Section 2. La location</i>	807
CHAPITRE 3. LA SUBVENTION	809
<i>Section 1. Définition et régime juridique de la subvention</i>	810
<i>Section 2. Les éléments constitutifs de la subvention</i>	814
§ 1. L'allocation à fonds perdu	814
§ 2. Une activité utile à l'intérêt général	816
§ 3. La personne qui définit le besoin à satisfaire	816
§ 4. Le fondement de la subvention doit être déterminé par le législateur	817
A. Principes	817

B. Le caractère unilatéral de la subvention et sa mise en œuvre contractuelle	819
<i>Section 3. Compatibilité de la subvention avec les aides d'État</i>	820
CHAPITRE 4. LE CONTRAT DE SOCIÉTÉ	823
<i>Section 1. Évolution historique</i>	823
<i>Section 2. Un contrat de société peut constituer un marché public</i>	823
<i>Section 3. Pas de double mise en concurrence</i>	827
CHAPITRE 5. LES CONCESSIONS DE SERVICE	829
<i>Section 1. Le droit d'exploiter</i>	829
<i>Section 2. Régime juridique</i>	831
§ 1. Principes	831
§ 2. Opérations mixtes	832
<i>Section 3. Principes d'égalité et de transparence</i>	832
CHAPITRE 6. LES CONCESSIONS DE TRAVAUX	835
<i>Section 1. Les parties</i>	837
<i>Section 2. L'objet</i>	837
§ 1. Les travaux ou l'ouvrage	838
§ 2. L'exploitation	839
§ 3. Le prix et la redevance	840
§ 4. Le prix payé par le pouvoir adjudicateur	840
§ 5. La redevance payée par le concessionnaire	841
§ 6. Le terrain	843
<i>Section 3. La procédure en amont : le choix du concessionnaire</i>	844
<i>Section 4. La procédure en aval : les marchés passés par le titulaire du contrat</i>	848
<i>Section 5. Cession, durée et fin de la concession</i>	851
CHAPITRE 7. LE MARCHÉ DE PROMOTION	853
<i>Section 1. Introduction</i>	853
<i>Section 2. Définition et législation applicable</i>	855
<i>Section 3. Le prix</i>	857
<i>Section 4. Avances</i>	858
<i>Section 5. Délai de paiement</i>	858
<i>Section 6. Détermination du prix en cas d'option d'achat</i>	858
<i>Section 7. Cautionnement à charge du promoteur</i>	859
<i>Section 8. La promotion de travaux</i>	859
§ 1. Introduction	859
§ 2. Conditions d'accès au marché	860
§ 3. Obligations et garanties demandées au promoteur	862
§ 4. Nature des droits sur les biens et les travaux	863
A. Assiette des travaux ou de l'ouvrage	863
B. Formes possible de la mise à disposition	863
C. Particularités liées à la personne propriétaire du terrain	863
1. Terrain appartenant au pouvoir adjudicateur	863
2. Terrain appartenant au promoteur	864

D. Particularités relatives aux biens destinés aux tiers	865
§ 5. Exécution du marché	865
A. Principes	865
B. Agréation	866
C. Sous-traitance	867
D. Assurances	867
E. Sort des hypothèques, servitudes et droits personnels	868
F. Résiliation anticipée	868
G. Responsabilité décennale	868
<i>Section 9. La promotion de fournitures</i>	869
§ 1. Introduction	869
§ 2. Conditions d'accès au marché	870
§ 3. Mise à disposition des fournitures	870
§ 4. Résiliation anticipée	870
LOI DU 24 DÉCEMBRE 1993 RELATIVE AUX MARCHÉS PUBLICS ET À CERTAINS MARCHÉS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES	873
<i>Livre I^{er}. Des marchés publics</i>	873
<i>Titre I^{er}. Principes généraux</i>	873
<i>Titre II. Des marchés publics de travaux, de fournitures et de services</i>	875
Chapitre I ^{er} . Champ d'application et dispositions générales	875
Chapitre II. Des modes de passation des marchés publics et règles applicables aux concours	881
Section première. Des modes de passation	881
Section II. Des marchés publics par adjudication et appel d'offres	881
Section III. Des marchés publics par procédure négociée	882
Section IV. Dispositions communes	885
Section V. Règles applicables aux concours de projets	886
Chapitre IIbis. De l'information	887
Chapitre III. Des spécifications techniques et des normes	838
Chapitre IV. De la saisie, de la cession et de la mise en gage des créances dues en exécution d'un marché public	888
<i>Titre III. Des concessions de travaux publics et des marchés de travaux passés au nom des concessionnaires de travaux publics</i>	889
<i>Titre IV. Des marchés publics de travaux, de fournitures et de services dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux</i>	891
Chapitre premier. Champ d'application et dispositions générales	891
Section première. Pouvoirs adjudicateurs et définitions	891

Section II. Marchés publics dans les secteurs de l'eau et de l'énergie et exclusions spécifiques	892
Section III. Marchés publics dans le secteur des transports et exclusions spécifiques	893
Section IV. Marchés publics dans le secteur des services postaux	894
Section V. Exclusions générales	895
Section VI. Notifications	896
Chapitre II. Des modes de passation des marchés publics	896
Chapitre III. Dispositions complémentaires pour les marchés publics de travaux, de fournitures et de services atteignant le montant fixé par le Roi pour la publicité européenne lors du lancement de la procédure	899
Chapitre IV. De l'information	902
Titre V. Dispositions diverses	903
Livre II. De la mise en concurrence dans le cadre de la communauté européenne de certains marchés de travaux, de fournitures et de services dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux	904
Titre premier. Marchés de travaux, de fournitures et de services conclus par des entreprises privées	904
Chapitre première. Champ d'application et dispositions générales	904
Section première. Entités adjudicatrices et définitions	904
Section II. Marchés dans les secteurs de l'eau et de l'énergie et exclusions spécifiques	906
Section III. Marchés dans le secteur des transports et exclusions spécifiques	907
Section IV. Marchés dans le secteur des services postaux	908
Section V. Exclusions générales	909
Chapitre II. Des modes de passation des marchés et des règles applicables aux concours de projets	911
Chapitre III. Des spécifications techniques et des normes	914
Chapitre IIIbis. De l'information	914
Titre II. Marchés de travaux, de fournitures et de services conclus par des entreprises publiques	916
Titre III. Dispositions diverses	916
Livre IIbis. Motivation, information et voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services	917
Titre Ier. 917 Dispositions générales et définitions	917

Titre II.	
Marchés atteignant les seuils européens	918
Chapitre Ier. Champ d'application	918
Chapitre II. Décision motivée	918
Chapitre III. Information des candidats et des soumissionnaires	920
Chapitre IV. Délai d'attente	922
Chapitre V. Des procédures de recours	923
Section Ire. Annulation	923
Section II. Suspension	923
Section III. Dommages et intérêts	924
Section IV. Déclaration d'absence d'effets	924
Section V. Sanctions de substitution	926
Section VI. Délais de recours	927
Section VII. Instances de recours	928

Titre III.	
Marchés n'atteignant pas les seuils européens	929
Chapitre Ier. Champ d'application	929
Chapitre II. Décision motivée, information des candidats et des soumissionnaires et délai d'attente	929
Chapitre III. Procédures de recours	930

Titre IV. Mécanisme correcteur	930
---------------------------------------	-----

Livre III. Dispositions finales	931
--	-----

Annexe 1. Liste des activités de travaux visées aux articles 5, 27, 41bis et 48 de la loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services	934
---	-----

Annexe 2. Services visés aux articles 5, 27, 41bis et 48 de la loi du 24 décembre 1993 relative marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services	935
--	-----

LOI DU 15 JUIN 2006 RELATIVE AUX MARCHÉS PUBLICS ET À CERTAINS MARCHÉS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES	937
---	-----

Titre I^{er}. Dispositions générales et définitions	937
--	-----

Titre II. Des marchés publics	937
Chapitre II. Champ d'application quant aux personnes	937
Chapitre IV. Procédure de passation	937
Section III. Modes de passation	938
Sous-section IV. Marchés et procédures spécifiques ou complémentaires	938

ARRÊTÉ ROYAL DU 8 JANVIER 1996 RELATIF AUX MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES ET AUX CONCESSIONS DE TRAVAUX PUBLICS

941

Titre I^{er}. Dispositions relatives aux marchés publics de travaux 941Chapitre I^{er}. Règles de publicité pour les marchés publics de travaux 941

Section première. Marchés publics de travaux soumis à la publicité européenne 941

Section II. Marchés publics de travaux non soumis à la publicité européenne 947

Chapitre II. Règles de sélection qualitative pour les marchés publics de travaux 951

Chapitre III. Des marchés de promotion de travaux 958

Chapitre IV. Du concours 959

Chapitre V. Accès à des marchés publics de travaux pour les entrepreneurs de pays tiers à la Communauté européenne 959

Chapitre VI. De l'information 960

Titre II. Dispositions relatives aux marchés publics de fournitures 962Chapitre I^{er}. Règles de publicité pour les marchés publics de fournitures 962Section I^{re}. Marchés publics de fournitures soumis à la publicité européenne 962

Section II. Marchés publics de fournitures non soumis à la publicité européenne 968

Chapitre II. Règles de sélection qualitative pour les marchés publics de fournitures 972

Chapitre III. Des marchés de promotion de fournitures 979

Chapitre IV. Du concours 979

Chapitre V. Accès à des marchés publics de fournitures pour les fournisseurs de pays tiers à la Communauté européenne 980

Chapitre VI. De l'information 981

Titre III. Dispositions relatives aux marchés publics de services 982Chapitre I^{er}. Règles de publicité pour les marchés publics de services 982Section I^{re}. Marchés publics de services soumis à la publicité européenne 982

Section II. Marchés publics de services non soumis à la publicité européenne 989

Chapitre II. Règles de sélection qualitative pour les marchés publics de services 994

Chapitre III. Du concours de projets 1002

Chapitre IV. Interdiction d'accès à certains marchés 1005

Chapitre V. Accès à des marchés publics de services pour les prestataires de services de pays tiers à la Communauté européenne	1006
Chapitre VI. De l'information	1007
Titre IIIbis. Moyens de communication	1009
Titre IV. Spécifications techniques et normes	1012
Titre V. De la détermination et de la vérification des prix	1017
Titre VI. Des offres et de l'attribution en adjudication et en appel d'offres	1018
Chapitre I ^{er} . De l'établissement de l'offre	1018
Section I ^{er} . Forme et contenu de l'offre	1018
Section II. Association, mandat et substitution	1020
Section III. Marché public de travaux et métré récapitulatif	1021
Section IV. Marché public de fournitures ou de services et inventaire	1022
Section V. Erreurs et omissions	1023
Section VI. énoncé des prix, marchés à lots et emploi des langues	1023
Chapitre II. Du dépôt des offres	1025
Chapitre III. De l'ouverture des offres	1026
Chapitre IV. De la régularité des offres et des prix	1027
Chapitre V. Du choix de l'adjudicataire en adjudication ou en appel d'offres	1029
Section I ^{re} . Du choix en adjudication publique ou restreinte	1029
Section II. Du choix en appel d'offres général ou restreint	1032
Section III. Délai d'engagement des soumissionnaires	1034
Chapitre VI. De la notification du choix de l'adjudicataire	1034
Titre VII. Dispositions particulières relatives à la procédure négociée	1035
Titre VIII. Concessions de travaux publics et marchés passés au nom des concessionnaires de travaux publics	1038
Chapitre I ^{er} . Concessions de travaux publics	1038
Section première. Concessions de travaux publics soumises à la publicité européenne	1038
Section II. Concessions de travaux publics non soumises à la publicité européenne	1039
Section III. Dispositions communes	1039
Chapitre II. Marchés de travaux passés par le concessionnaire	1040
Section I ^{re} . Concessionnaire ayant la qualité de pouvoir adjudicateur	1040
Section II. Concessionnaire n'ayant pas la qualité de pouvoir adjudicateur	1040
Chapitre III. Règles complémentaires de publicité	1042
Chapitre IV. De l'information	1043

Titre IX. Dispositions finales	1043
<i>Annexe 1. Liste d'organismes d'intérêt public au sens de l'article 4, § 2, 1^o, et des personnes visées à l'article 4, § 2, 8^o, de la loi</i>	1044
Annexe 2.	
<i>Annexe 2, A Avis de préinformation</i>	
<i>Annexe 2, B Avis de marché</i>	
<i>Annexe 2, C Avis d'attribution de marché</i>	1044
Annexe 3.	
<i>Annexe 3, A Avis de concours</i>	
<i>Annexe 3, B Résultats de concours</i>	1044
Annexe 4.	
<i>Annexe 4, A Concession de travaux publics</i>	
<i>Annexe 4, B Avis de marché</i>	1044
Annexe 5.	1044
Annexe 6.	1044
Annexe 7.	1044
Annexe 8.	1044
<i>Annexe 8A. (Travaux)</i>	1045
<i>Annexe 8B. (fournitures)</i>	1046
<i>Annexe 8C. (services)</i>	1047
Annexe 9.	1048

ARRÊTÉ ROYAL DU 26 SEPTEMBRE 1996 ÉTABLISSANT LES RÈGLES GÉNÉRALES D'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS ET DES CONCESSIONS DE TRAVAUX PUBLICS	1049
---	------

Titre I^{er}. Dispositions générales pour les marchés publics	1049
Chapitre I ^{er} . Règles générales	1049
Chapitre II. De certaines modalités de paiement, des avances et de la révision du prix des contrats de sous-traitance	1051
Chapitre III. De la modification du marché	1054
Chapitre IV. Dispositions diverses	1054
Titre II. Dispositions complémentaires pour les marchés publics de promotion de travaux et de fournitures	1054
Chapitre I ^{er} . Dispositions relatives au cahier spécial des charges	1054
Section 1 ^{re} . Dispositions applicables à l'ensemble des marchés de promotion	1054

Section 2. Dispositions applicables aux marchés de promotion de travaux	1055
Section 3. Dispositions applicables aux marchés de promotion de fournitures	1057
Chapitre II. Dispositions relatives aux obligations du pouvoir adjudicateur	1058
Chapitre III. Dispositions relatives aux obligations du promoteur	1059
Chapitre IV. Dispositions relatives à l'exécution du marché de promotion	1060
Titre III. Dispositions complémentaires pour les concessions de travaux publics	1062
Chapitre I ^{er} . Dispositions relatives au cahier spécial des charges	1062
Chapitre II. Dispositions relatives aux terrains affectés à l'exploitation de la concession	1064
Chapitre III. Dispositions relatives à certains obligations du concessionnaire	1065
Chapitre IV. Dispositions relatives au prix, à la redevance, au début et à la fin de la concession	1066
Titre IV. Dispositions finales	1069

CAHIER GÉNÉRAL DES CHARGES DES MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES ET DES CONCESSIONS DE TRAVAUX PUBLICS 1071

Chapitre I ^{er} . Clauses communes	1071
Section 1 ^{re} . Direction et contrôle de l'exécution	1071
Sous-section 1re. Fonctionnaire dirigeant	1071
Sous-section 2. Organisation et étendue du contrôle	1071
Section 2. Spécifications techniques – Plans, documents et objets Enumération et portée des plans, documents et objets du marché	1072
Section 3. Règles relatives au cautionnement	1074
Sous-section 1 ^{re} . Constitution du cautionnement	1074
Sous-section 2. Défaut de cautionnement	1076
Sous-section 3. Droits du pouvoir adjudicateur sur le cautionnement	1076
Sous-section 4. Cautionnement constitué par des tiers	1077
Sous-section 5. Libération du cautionnement	1077
Section 4. Tierces personnes	1078
Section 5. Pluralité de marchés attribués au même adjudicataire	1078
Section 6. Réceptions techniques	1079
Section 7. Révision des prix	1082
Section 8. Droits intellectuels	1084
Section 9. Paiements	1086
Section 10. Réclamations et requêtes	1089

Section 11. Remise d'amendes pour retard d'exécution	1092
Section 12. Actions judiciaires et délais	1092
Section 13. Fin du marché – Sanctions – Recours	1093
Sous-section 1 ^{re} . Réceptions et délai de garantie	1093
Sous-section 2. Moyens d'action du pouvoir adjudicateur	1095
Sous-section 3. Résiliation	1097
Sous-section 4. Ententes	1099
Sous-section 5. Recours au Comité supérieur de Contrôle	1099
Chapitre II. Clauses particulières	1099
Section 1 ^{re} . Marchés de travaux et concessions de travaux publics	1099
Sous-section 1 ^{re} . Détermination du prix	1099
Sous-section 2. Direction et contrôle des travaux	1101
Sous-section 3. Réception technique	1102
Sous-section 4. Déroulement des travaux	1105
Sous-section 5. Personnel de l'entreprise	1110
Sous-section 6. Journal des travaux	1112
Sous-section 7. Responsabilité de l'entrepreneur	1113
Sous-section 8. Modifications au marché	1114
Sous-section 9. Fin du marché	1117
Sous-section 10. Défaut d'exécution	1119
Section 2. Marchés de fournitures	1122
Sous-section 1 ^{re} . Eléments inclus dans les prix	1122
Sous-section 2. Transfert de propriété	1123
Sous-section 3. Déroulement du marché	1123
Sous-section 4. Fin du marché	1129
Sous-section 5. Défaut d'exécution	1134
Section 3. Marchés de services	1136
Sous-section 1 ^{re} . Eléments inclus dans les prix	1136
Sous-section 2. Correspondance avec le prestataire de services	1136
Sous-section 3. Déroulement du marché	1136
Sous-section 4. Incompatibilité	1138
Sous-section 5. Fin du marché	1139
Sous-section 6. Défaut d'exécution	1140